

ZEENDOC
VOTRE AVENIR EST DIGITAL

WWW.ZEENDOC.COM

ZEENDOC, LA SOLUTION CLOUD

de gestion des documents,
de dématérialisation de vos échanges
et d'automatisation de vos tâches répétitives.

Syndic de Copropriété

**ARCHIVER
CLASSER
AUTOMATISER
EXPLOITER**

ZEENDOC ACCOMPAGNE LES SYNDICS AU QUOTIDIEN

Gestion des travaux, des devis, paiement de factures, appels de fonds, relances, gestion des relations avec les conseils syndicaux, organisation des AG et présentation du bilan de l'année aux copropriétaires.

Gestion des courriers

La gestion du courrier entrant est une tâche quotidienne chronophage qui peut ralentir la distribution des informations auprès des différents intervenants d'une agence ou d'un syndic. Zeendoc vous permet de gérer simplement toute la chaîne de traitement des courriers entrants.

Zeendoc vous propose de :

- Archivage et classement automatique des documents
- Centraliser l'ensemble des documents d'une copropriété ou d'un copropriétaire, d'un contrat de location ou d'un mandat de vente et partager les informations avec les services concernés.
- Suivi des traitements des demandes et traçabilité des consultations et réponses.
- Associer les documents par copropriété ou propriétaires (règlement, convocation AG, compte-rendu, attestations, justificatifs, pouvoir,..)
- Recherche multicritères pour retrouver rapidement et facilement tous vos documents.
- Export vers Excel de vos contrats, factures, pour, par exemple, l'élaboration de vos budgets annuels ou de votre rapport aux copropriétaires.

Avec Zeendoc, vous bénéficiez de :

- Réduction du temps de traitements de vos courriers entrants.
- Sécurisation et pérennité des documents.

- Simplification et amélioration du partage de l'information entre les gestionnaires, les fournisseurs et les propriétaires.
- La disparition de tâches fastidieuses.
- Faciliter la dématérialisation de votre organisation.
- Retrouver l'ensemble des documents d'une copropriété ou d'un copropriétaire en particulier pour pouvoir répondre à sa demande.
- Amélioration de la qualité des services auprès des clients et propriétaires.

Partage et échange

L'intranet est obligatoire pour les syndic professionnels depuis le 1^{er} janvier 2015 sauf renonciation par voie d'assemblée générale.

Il s'agit d'un espace qui permet aux copropriétaires un accès en ligne sécurisé aux documents dématérialisés relatifs à la gestion de l'immeuble (utile en cas de vente du lot notamment). Mais d'un syndic à l'autre, on ne retrouve pas toujours le même contenu.

Pour unifier cela, La loi Elan a fixé par voie de Décret (Décret n° 2019-502 du 23 mai 2019) la liste minimale des documents dématérialisés accessibles depuis un espace sécurisé en ligne. Cette liste sera applicable à compter au 1^{er} juillet 2020 : carnet d'entretien, diagnostics techniques, contrats d'as-

surance, contrats de syndic, contrats d'entretien, PV des AG... et par copropriétaire : compte individuel, budgets prévisionnel et charges courantes... relevé des charges...

Cela permet d'éviter aussi les amendes en cas de non transmission de pièces demandées par le conseil syndical et d'automatiser les règles de partage dans une base documentaire unique ce qui évite non seulement les frais de copie papier mais aussi les multiples copies électroniques.

Cette base documentaire unique devient une archive intermédiaire pour les litiges puis un référentiel (consultation de documents en cas de contentieux pour les durées de conservation imposées par la loi).

Enfin, l'envoi des convocations d'AG et de l'ensemble des courriers de gestion aux copropriétaires est une tâche fastidieuse et onéreuse et la dématérialisation des courriers sortants simples et répétitifs comme les appels de fond et les relances ...est sans conteste un gain inestimable pour des syndics qui croulent sous les tâches administratives et les suivis.

Le nombre illimité d'utilisateurs et la capacité pour le syndic de créer de nouveaux utilisateurs lui-même en quelques secondes permet de donner un accès en ligne aux copropriétaires à un espace sécurisé, confidentiels (droits d'accès propre à chaque copropriété et copropriétaire), pour les documents communs à la copropriété ainsi que pour les documents propres, avec une alerte de dépôt lorsqu'un nouveau document est ajouté par l'agence.

Avec Zeendoc, vous bénéficiez de :

- Création facile et illimitée de nouveaux utilisateurs
- Gestion des droits d'accès (limitation « consultation » sur un nombre restreint de documents pour les copropriétaires) et sécurisation de l'espace Zeendoc

- Alerte sur échéance
- Envoi de courriers dématérialisés et/ou papier

Factures

Zeendoc gère la capture, le traitement, la validation et l'intégration comptable de vos propres factures.

Notre solution vous apporte ainsi :

- Une visibilité instantanée de votre situation vis-à-vis d'un fournisseur, de vos clients, propriétaires
- Une amélioration du circuit de traitement et de paiement
- Un traitement des factures avec lecture automatique des informations

pertinentes et proposition d'imputation comptable selon vos critères

- Une intégration des écritures dans votre logiciel comptable

Grâce à la dématérialisation des factures, Zeendoc vous permet de :

- Augmenter votre productivité dans la tenue de comptes avec la reconnaissance automatique des factures
- Diminuer vos coûts grâce aux gains de temps
- Disposer d'une solution moderne qui contribue à donner une image dynamique de votre entreprise
- Recentrer vos ressources sur des missions à plus forte valeur ajoutée



ZEENDOC

VOTRE AVENIR EST DIGITAL

WWW.ZEENDOC.COM

POURQUOI CHOISIR ZEENDOC ?



ÉDITÉ PAR
SAGES
Informatique

17, Domaine de Suartello
20 090 Ajaccio, France
Tél : (+33) 04 95 10 84 80
www.sages-informatique.com

Retrouvez les actualités Zeendoc
et nos nouveautés sur :

